

BULLETIN DE LIAISON
des membres
de la Société d'Histoire Locale
de Remiremont et de sa Région



Bibliothèque Municipale
B.P. 137 – 88205 REMIREMONT
Cedex

☎ 03 29 62 43 29

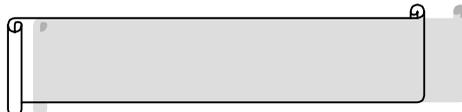
e-mail :

histoirederemiremont@wanadoo.fr

ROMARICI MONS



N° 44 – Mai 2003



Le 2 janvier 2003 un violent incendie détruisait l'aile sud du château de Lunéville. Ce déplorable événement eut au moins l'avantage d'attirer l'attention sur la Lorraine historique et son patrimoine. Dans leur perte inestimable, les Lorrains semblent en effet avoir retrouvé un signe identitaire fort et c'est tant mieux. Encore eût-il fallu s'intéresser au fleuron de notre architecture classique et à ses riches collections avant qu'ils ne disparaissent en fumée. Les membres de la Société d'Histoire de Remiremont échappent à ce reproche : ils visitèrent Lunéville lors de leur excursion de l'automne 2000. Ils savent également que l'abbesse Anne-Charlotte de Lorraine y naquit le 17 mai 1714 et se souviennent de la grande exposition qui lui fut consacrée à Remiremont en 1996 et pour laquelle le Musée de Lunéville avait prêté deux œuvres aujourd'hui malheureusement disparues. Il s'agissait d'un portrait de l'abbesse de Remiremont, copie en réduction de celui attribué à Girardet et conservé à l'Hôtel de Ville, et d'un dessin calligraphié à la plume par Bernard représentant Marie-Antoinette, nièce d'Anne-Charlotte. Ces raisons ont encore fait augmenter notre émotion.

Maintenant, il faut reconstruire. Une souscription est lancée. Chacun peut y participer en envoyant ses dons à l'ordre du « Trésor Public, Lunéville, Château des Lumières » adressés au

Trésor Public de Lunéville, 12, rue des Remparts,
54300 Lunéville.

Un poète gravait jadis dans le rocher d'où sortent les eaux de la Fontaine Stanislas à Plombières, faisant allusion aux brûlures qui provoquèrent la mort du dernier souverain de la Lorraine, ces vers que peuvent encore lire les promeneurs qui se rendent en ce lieu :

*La flamme a consumé ce Phénix des bons rois.
Que n'a-t-il pu, du ciel, interrompant les lois,
Comme l'autre Phénix renaître de sa cendre !*



Les palais, eux aussi, peuvent renaître de leurs cendres. Celui qu'Anne-Charlotte de Lorraine fit construire à Remiremont en 1752 connut le triste sort arrivé récemment au château de Lunéville, en une certaine nuit de janvier 1871. Il a été promptement rétabli dans toute sa splendeur. Nous souhaitons de tout notre cœur que le relèvement du château de Lunéville soit aussi rapide, que ses collections puissent être en partie reconstituées et qu'il puisse redevenir bientôt le symbole visible de la Lorraine du Siècle des Lumières.

Pierre Heili

INFORMATIONS DIVERSES

A Saint-Amé, les amoureux du patrimoine s'inquiètent avec raison du sort de la chapelle du cimetière, placée sous le vocable de Saint-Antoine. L'intérieur de la chapelle est dans un état de délabrement avancé, et la toiture mériterait d'être restaurée. On trouvera un bref historique de ce petit édifice, rédigé par Jean-Marie Lambert, dans le n° 13 du *Pays de Remiremont* consacré aux chapelles. La chapelle Saint-Antoine fait partie des biens indivis entre les communes de Saint-Amé, le Syndicat et Cleurie. Un sondage a été lancé parmi la population intéressée. Les partisans d'une restauration l'emportent heureusement. Une personne suggère d'en faire un columbarium. Pourquoi pas ?



Les travaux dans les parties souterraines romanes de l'église abbatiale de Remiremont ont repris en mars. Les sarcophages découverts au 18^e siècle dans la chapelle abbatiale, et entreposés dans le collatéral sud de la crypte, ont été transportés dans la chapelle dite « des fresques », afin que la restauration des peintures murales récemment découvertes puisse se faire sans encombre. Les voûtes et les murs du collatéral nord ont été recouverts d'enduit. A cette occasion, une fenêtre romane, murée par des constructions postérieures, à gauche de la porte d'accès à la cave de la sacristie, a été découverte. Elle sera conservée et constitue un élément intéressant pour la lecture des différentes étapes de construction de l'édifice.



Gilles Grivel nous signale la réouverture, pour le dimanche de la Pentecôte, du musée Henri Mathieu de Bruyères. Il s'y tiendra cet été une exposition consacrée aux objets en bois dans la maison, organisée par Mr et Mme Chaumont, dont nous avons vu l'an dernier, dans le même cadre, une extraordinaire présentation d'objets en cuivre qui fait présager que l'exposition proposée cette année sera d'égale valeur.

☞ Michel Grasseler recherche tous renseignements sur les familles Lorraine et Salhorandy présentes à St-Maurice sur Moselle fin 19^e et début 20^e siècles. (Michel Grasseler, 7, grande rue, 88160 Le Ménil.)

☞ Marie-Claire et Xavier MARTIN ont trié et classé les archives du Musée du Textile des Vosges de Ventron. Ils ont rédigé un inventaire, (archives) et deux catalogues (livres et périodiques) qui peuvent être consultés soit au Musée du Textile à Ventron, soit au local de la Société d'Histoire Locale, 31 Rue des Prêtres à Remiremont.

DES ŒUVRES DE PIERRE GEORGE MENACEES

Beaucoup de Romarimontains s'étonnent de la disparition des grandes fresques murales du Collège Charlet. Travail très imposant et important qui était l'œuvre d'un artiste, professeur de dessin, Monsieur Pierre George, avec la complicité de ses élèves. Ces tableaux, de la conception à la réalisation, avaient demandé des centaines d'heures de travail bénévole; ils représentaient une page d'histoire de ce collège, témoins ces hommes illustres symbolisant le Savoir, la Pensée et la Science : Einstein, Descartes, Marx, Léonard de Vinci, Jésus, Robespierre... Tous disparus, comme passés à la trappe de l'histoire...

En revanche il est encore temps de sauver les grands panneaux décoratifs du réfectoire, avant qu'une décision administrative visant la rénovation des salles, ne vienne également les détruire à tout jamais. C'est une œuvre gigantesque, de 3 m 40 de haut sur 29 m de long, représentant *les Quatre Saisons*, imprégnée de toutes les passions de son créateur pour les Vosges, avec une observation détaillée de la flore et de la faune locales. Un élément de ce décor figure dans le livre *Le Pays de Remiremont vu par les peintres et les écrivains*, page 40. Il permet de mieux apprécier la perte irréparable qui pourrait bien se produire à nouveau et qui sera, nous l'espérons, évitée grâce à la vigilance des quelques personnes qui nous ont averti de cette affaire et du bon sens de ceux à qui incombe d'en décider autrement.



ADMINISTRATION REVOLUTIONNAIRE
DELIBERATIONS du CONSEIL du DISTRICT
DE REMIREMONT

Séance publique du 29 août 1793, An II de la République.

Le Conseil,

Délibérant sur l'exécution de l'arrêté du Conseil du Département qui ordonne dans ce district une fabrication de 480 piques,

Considérant que par l'établissement de la paroisse de Remiremont dans l'église du cydevant Chapitre de la même ville, l'ancienne église paroissiale est devenue un domaine national qui par sa vétusté ne peut servir à aucun usage, que cette église est garnie de barreaux de fer qui peuvent être employés d'une manière plus utile qu'à fabriquer des piques dans un moment où il devient indispensable que la République puisse armer tous les défenseurs qui s'élèvent pour voler à son secours

Qu'en joignant la ressource qui proviendra de la vente de ces barreaux aux prix que coûteront les piques dont la fabrication est ordonnée, il sera possible de porter cette fabrication peut être jusqu'à la concurrence de mille piques,

Après avoir entendu plusieurs ouvriers qui portent à neuf livres le prix de chaque fer de piques du modèle envoyé par le Conseil du Département sous la condition néanmoins que la cote aura une ligne et demi d'épaisseur de plus que ce modèle, ces ouvriers offrent de prendre en payement les fers des barreaux au même prix que le fer neuf se vend dans les magasins,

Oui le procureur syndic,

Arrête que les ouvriers mis en réquisition pour fabriquer le fer des piques dans les dimensions susdites, seront payés sur le prix de neuf livres pièce, ce qui porte le prix des 480 piques, dont la fabrication est ordonnée par le Département à 4320 livres. Et qu'en sus de cette somme il ne sera encore fabriqué suivant le même modèle pour le montant du produit des barreaux de l'ancienne église, lesquels seront remis aux ouvriers au prix courant du fer neuf dans les magasins,

Nomme François BOUGEI, l'un de ses membres, pour commissaire à l'effet d'assister aux pesées et aux livraisons qui en seront faites aux ouvriers, de quoi il sera tenu registre qui sera signé tant dudit commissaire que du préposé à la douane.

Quelques jours plus tard :

Une députation des membres du Conseil de la commune de Libremont dépose sur le bureau la quantité de treize onces d'or et quatre gros d'argent vermeil, provenant des débris de l'image de la Vierge de l'église du cy-devant chapitre de Libremont, elle dépose aussi le procès verbal de pesée de cette matière,

L'administration du district de Libremont, oui l'agent national, arrête que cet or sera envoyé avec l'argent vermeil au directeur de la monnaie à Metz par la voie de la messagerie, que copie du procès-verbal et des présentes sera de même adressée audit directeur qui enverra un récépissé du tout.

« Glané » par Philippe Althoffer
(ADV - L 744)

**AGRANDISSEMENT de L'EGLISE de DOMMARTIN
et MISE EN INTERDIT DE LA PAROISSE
du 2 juin au 27 juillet 1773.**

Considérée comme la plus belle des églises de l'ancien arrondissement de Remiremont, loin après l'abbatiale de Remiremont, l'église de Dommartin est plusieurs fois centenaire.

Chaque génération a apporté sa contribution à la construction, l'agrandissement et l'embellissement de cet édifice. La nature et l'ampleur des travaux effectués depuis la Révolution sont assez bien connues. Par contre, avant cette date, les sources sont pratiquement inexistantes. La découverte récente de quelques documents aux Archives Départementales des Vosges ⁽¹⁾ permet d'en savoir un tout petit peu plus sur la construction de notre église.

Ainsi, le 10 décembre 1682, Nicolas Febvay, maçon, bourgeois de Remiremont ⁽²⁾, fait « *traité et convention* » avec deux tailleurs de pierres « *pour tailler toute la pierre nécessaire pour construire deux arcs-boutants de 19 pieds de hauteur, (5m 43) ⁽³⁾, large de 2 pieds de parements au-dessus de la nef en une chapelle qui est commencée en l'église paroissiale de Dommartin, vis-à-vis de celle qui est déjà nouvellement construite et lesquels arcs-boutants seront conformes à ceux de ladite chapelle achevée, etc ...* » Il s'agit vraisemblablement des deux chapelles de la Sainte-Vierge et de Saint-Joseph.

En 1760, d'importants travaux d'agrandissement seront effectués. Dom François PATICIER étant curé de Dommartin, l'Archidiacre DE RENEL, Vicaire Général du diocèse de Toul, après avoir procédé à la visite de l'église paroissiale le 23 juillet 1757, et entendu les observations qui lui ont été faites, en ordonne l'agrandissement, « *de manière que tous les habitants puissent y contenir et ce aux dépens de qui il appartient la tour qui menace ruine sera réparée en même temps où il en sera construit une autre après son agrandissement* ».

L'architecte Jean-François SALMON de Remiremont, désigné pour suivre et diriger les travaux, dans son P.V. de visite du 14 mai 1760, visite faite en présence des délégués de la paroisse, analyse l'état de l'édifice et les moyens et mesures à prendre pour pouvoir y recevoir un maximum de fidèles, il évoque aussi en parlant des paroissiens « *les menaces journalières qui leur sont faites d'interdire leur église* ». La tour étant alors extérieure à la nef, les travaux consisteraient essentiellement à prolonger les parties collatérales de la nef de 12 pieds, (3m 66) ⁽⁴⁾ de chaque côté de la dite tour (voir en annexe le plan n° 1) de façon à placer les deux confessionnaux, les fonts baptismaux et quelques bancs pour y loger des fidèles dans cette partie agrandie. Les deux portes qui permettaient d'accéder directement à ces deux bas-côtés seraient maintenues dans la nouvelle façade.

Le prieur et les religieux bénédictins du Saint-Mont, parties prenantes en tant que décimateurs ⁽⁵⁾ de la paroisse, dans une réponse en date du 29 juin 1760, critiquent le projet, craignant qu'il ne soit par trop timide et déclarent « *qu'au cas qu'à la suite on serait obligés de faire une nouvelle augmentation, ce ne pourrait être qu'aux frais et risques des paroissiens* » Puis des devis et états estimatifs des travaux à réaliser sont faits en deux temps :

Les travaux à la charge des décimateurs, (religieux bénédictins du Saint-Mont), concernent : la maçonnerie (démolition et reconstruction des murs), la charpente, la couverture (esseins ⁽⁷⁾ en bois de sapin), d'un montant estimé de 420 livres).

Les travaux à la charge des paroissiens consistent en : pavage des parties nouvelles, charpente et pose des lambris en sapin du plafond pour continuer les parties déjà existantes, mise en place d'une ramée en esseins sur les côtés sud et ouest de la tour.

Pose d'armatures pour les deux nouveaux vitraux, à châssis ouvrant avec verre de Bohême ou fort verre de Saint-Quirin.

Dépose et repose des portes d'entrée des parties collatérales, etc..

Ces travaux étaient estimés à 628 livres, les décimateurs comme les paroissiens fournirent le bois nécessaire en le prenant dans leurs forêts respectives.

La totalité de la réalisation des ouvrages fut attribuée après adjudications au rabais à Joseph BRILLOUX, charpentier-bourgeois de Remiremont pour un montant total de 830 livres, 430 livres étant à la charge des paroissiens, et les 400 livres restant à la charge des religieux du Saint-Mont.

Les travaux suivirent de quelques semaines cette adjudication, aucun document ne précise la date de leur achèvement. L'église, après agrandissement, avait la même emprise au sol qu'à l'heure actuelle.

On peut noter qu'une fois décidés, les études et travaux ont été rondement menés, mais qu'entre la demande du Vicaire Général de Toul en juillet 1757 et les premières réunions en mai 1760, les choses traînèrent en longueur, essentiellement pour des questions de financement sur lesquelles les intervenants ne parvenaient pas à se mettre d'accord. Ce fut comme bien souvent le nœud du problème.

L'affaire va rebondir quelques années plus tard, et cette fois la crise sera aiguë.

INTERDIT SUR LA PAROISSE.

Le curé Dom François PATICIER mourut et fut inhumé à Dommartin le 23 octobre 1766, âgé de 73 ans. Dom JACQUOT lui succéda. En novembre 1771, le doyen rural, M. DORGERON, en visite dans la paroisse, reçut les plaintes de paroissiens disant « *que leur église était bien insuffisante pour les contenir tous* ».

Le 27 février 1773, 12 paroissiens de Dommartin adressèrent une supplique à l'Intendant de Lorraine pour qu'il nomme un expert qui décidera de quel côté l'église de Dommartin doit être agrandie. Le 16 mars, J.F. Salmon, architecte et Jean Serrier, maître-Charpentier, furent désignés comme experts. Ceux-ci, six jours plus tard, visitèrent l'église en présence des délégués des paroissiens, du prieur du Saint-Mont, Dom François Baptiste, du procureur Dom Nicolas Gridel et de Dom Jacquot, curé, (les trois derniers en qualité de décimateurs).

Les experts déclarent après visite qu'il serait moins onéreux d'agrandir l'église du côté du chœur et de reconstruire celui-ci 28 pieds (8m54) plus à l'est vers la ferme, ⁽⁷⁾ ce qui reviendrait à allonger la nef de la moitié de sa longueur.

Deux plans furent établis (voir en annexe les plans n° 2 et n° 3). Le premier projet soutenu par les experts (plan n° 2) prévoit la démolition du chœur et l'agrandissement vers la ferme. Il a l'aval des habitants. Le deuxième projet consistant à démolir la tour/clocher et à la refaire plus à l'ouest est fermement soutenu par les religieux du Saint-Mont (plan n° 3).

Ceux-ci, quelques jours plus tard, dans un long mémoire, réfutent les arguments des experts et des paroissiens. Tout d'abord l'église peut déjà contenir tous les fidèles. Il y a deux messes, une à 7 heures, l'autre à 9 heures, qui peuvent réunir une grande partie des 1400 fidèles. Le chœur est en bon état ce qui n'est pas le cas de la tour.

Enfin, l'agrandissement de l'édifice n'est souhaité que « *par quelques particuliers remuants qui avaient l'idée chimérique de la transporter à La Poirie, qui, pour venir à bout de leurs fins, voulaient par le moyen de l'interdit, obliger les décimateurs et leurs co-paroissiens à entrer dans leurs vues* ».

Mais en réalité, les débats de part et d'autre cachent le gros problème du financement. Le premier projet est estimé à 2000 livres

principalement à la charge des décimateurs. Dans le second c'est 8000 livres, essentiellement aux frais des paroissiens. L'entretien ou la reconstruction de la tour étant à la charge des fidèles. Le débat en est là quand, dans une lettre en date du 2 mai 1773, l'évêque comte de Toul déclare : « *Je consens de surseoir encore à l'interdit ⁽⁸⁾ de votre église jusqu'au 1^{er} juin.* » La menace tant de fois brandie est bien réelle puisque les parties n'ayant pas trouvé un accord, l'interdit sur la paroisse de Dommartin est lancé. Il sera en vigueur du 2 juin au 27 juillet 1773. Durant ces 56 jours, aucun acte religieux (si ce n'est les baptêmes qui seront assurés : 8 en tout) n'aura lieu dans la paroisse. Aucune fiançailles, aucun mariage et surtout aucun enterrement. Les 6 paroissiens décédés durant ce temps (2 adultes et 4 enfants) seront inhumés dans les paroisses environnantes : un adulte et un enfant à Rupt ainsi qu'à Saint-Amé, un enfant à Saint-Etienne, un autre à Vagney.

Pendant ces 56 jours les tractations continuent entre toutes les parties. Le 8 juillet, à la demande de M. Delamare, subdélégué à Remiremont de l'intendant de Lorraine, les paroissiens se réunissent pour faire le point et décider de la nécessité ou non de l'agrandissement. Le lendemain 9 juillet, tous les habitants réunis sont appelés à voter pour ou contre ces travaux en signant sur deux listes distinctes.

Celle pour l'agrandissement réunit 8 signatures (4 seulement des 12 fidèles qui adressèrent la supplique du 27 février persistent dans leur choix).

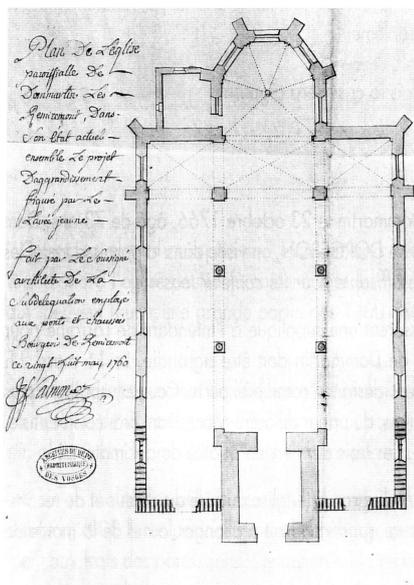
L'autre liste est signée par 107 chefs de famille opposés à l'allongement de leur église (on peut noter que seul un paroissien signe en faisant une croix).

L'affaire est entendue le 29 juillet 1773, lorsque, dans une note, l'intendant de Lorraine indique au subdélégué que l'évêque de Toul reconnaît l'inutilité de l'agrandissement de l'église de Dommartin « *et l'impossibilité de la part des habitants d'acquitter les dépenses qu'il occasionnerait et qu'il envoyait en conséquence au sieur curé de ce lieu une ordonnance autre que celle qui prescrivait l'agrandissement* ».

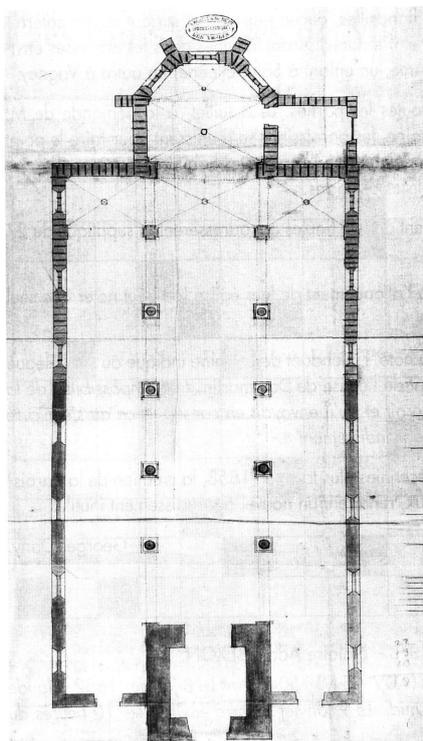
La Révolution française de 1789, puis surtout, quelques décennies plus tard, en 1858, la création de la paroisse de Vecoux à partir des sections de Reherrey et de Vecoux, rendirent un nouvel agrandissement inutile.

Georges Dany.

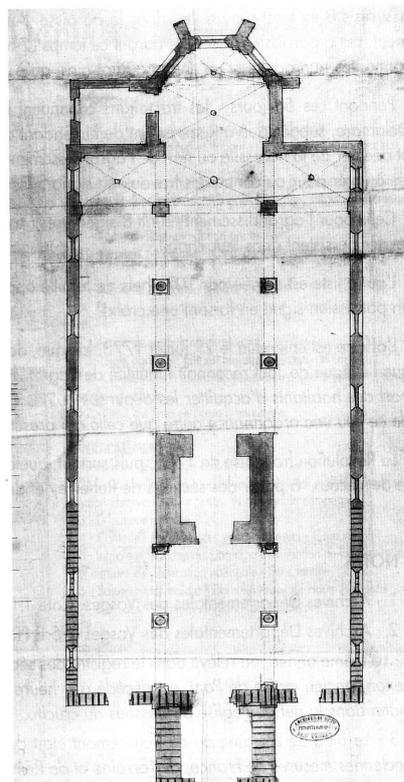
ANNEXE



Plan n° 1
(ADV – 2 FI 2948)



Plan n° 2
(ADV – 2 FI 3025)



Plan n° 3
(ADV – 2 FI 3024)

NOTES

1 - Archives Départementales des Vosges. Cote 1 C 48.

2 - Archives Départementales des Vosges - 5 E PRO 1440/B – Notaire Adam BEXON.

- La même année, on relève dans le registre des sépultures (ADV – 5 MI 150 R1) : « *Le 8 janvier 1682, Claude Bexon, ancien maire de Pont, est décédé à 1 heure après midi. Le 9 janvier enterré environ les 10 heures du matin dans la nef de l'église au dessous du crucifix.* »

3 - Le pied de Lorraine ou de Remiremont était de 0 m 286. Il était le dixième de la toise de Lorraine. (*Les anciennes mesures de France, de Lorraine et de Remiremont, par A. Grivel*).

4 - Mesure de France - 1 pied = 0 m 305.

5 – Ceux qui percevaient la dîme : impôt en nature du dixième ou du douzième environ sur les récoltes.

6 - Bardeaux : planchettes de bois refendues se posant à la façon des ardoises et qui servaient à couvrir les toits ou à faire des ramées, (cf. l'actuel clocher de l'abbatiale de Remiremont).

7 - La ferme est la maison du 106 Rue de la plaine habitée par Mme Martine Thierry. Elle a appartenu jusqu'à la Révolution aux moines du Saint-Mont.

8 - Sentence prévue dans l'ancien Droit canonique, par laquelle une autorité religieuse interdisait l'exercice du culte dans un lieu déterminé. (Larousse)

--- oOo ---

- *Remerciements à M. Gérard Dupré pour la découverte de certains de ces documents.*

Vécue par une jeune fille de la Burotte ...

La Guerre de 1870/1871

« Aujourd'hui, j'ai manié un fusil, je l'ai chargé et j'ai tiré deux coups: les plombs ont atteint le but, le bruit ne m'a pas effrayée et il faut bien se familiariser avec les armes, prouver que nous sommes dignes de nos frères et que notre sexe n'est pas si faible qu'on veut bien le supposer ».

Ces pensées martiales sont écrites le 23 janvier 1871 par une petite jeune fille de 23 ans, Marie-Octavie-Philomène Thomas, sur un cahier d'écolier, témoin discret de sa vie au foyer de ses parents, paysans de la Burotte près du Haut du Roc⁽¹⁾. Il faut dire pour comprendre la revendication guerrière de la jeune montagnarde, que ses deux frères viennent de quitter la Burotte, en décembre 1870, pour être entraînés dans le tourbillon de la défaite, où l'un d'eux, Joseph, mortellement blessé, sera emporté.

La guerre franco-prussienne qui s'éternise est en effet l'angoissant fond de tableau du journal que la jeune paysanne de Basse-sur-le-Rupt tient durant ces mois de guerre d'un hiver très rigoureux. *« A mon réveil, écrit-elle le 22 décembre 1870, je vois la gelée former à ma fenêtre un épais rideau d'un gracieux dessin, mon cœur se brise en pensant à ces pauvres jeunes hommes s'arrachant à l'affection de leurs parents et s'en allant au loin, peut-être chercher la mort. La neige tombe à gros flocons, mes pensées se rembrunissent encore davantage. Borée est déchaîné, et dans sa furie, il emporte la neige par tourbillon et en forme des espèces de redoutes, le froid continue avec ténacité, tout semble s'entendre pour faire souffrir les pauvres militaires ».*

La guerre, omniprésente ... Les rares messagers montés de la vallée apportent aux fermes isolées des Teyeux à la Burotte quelques nouvelles. *« L'un d'eux, note Marie-Octavie, nous a annoncé la mort d'un cousin des suites de la petite vérole. Le premier février nous recevons une lettre de Joseph écrite le 4 novembre qui nous dit que leur général les a trahis encore, celui-là mérite la potence. Le lendemain, ma sœur arrive, que me dit-elle, que mon frère a été blessé, ensuite qu'il est mort, pauvre Joseph, lui qui sur sa lettre nous disait encore qu'il voudrait donner une trempe aux Prussiens ».* La trahison, souvent facile explication des défaites, Marie-Octavie la situe au plus haut niveau, celui de Napoléon III. Le concernant, elle accuse : *« L'honneur de la patrie qui a été un moment ternie par la trahison de Badinguet et de ses affidés ».*

Dans son ardeur patriotique, la jeune fille des Hauts fustige aussi *« les réformés, ces propres-à-rien qui ne peuvent porter un fusil. Samedi, c'est la nouvelle que Constant Joly est revenu réformé. Si tous les garçons étaient aussi faibles que lui, qui renverrait donc les Prussiens dans leur pays ? ».*

Bientôt à l'inquiétude sur le sort des mobilisés s'ajoute le souci de la maladie de la sœur de Marie-Octavie, Catherine, *« reléguée seule dans une chambre »* de l'hôpital de Remiremont (*« probablement victime de la petite vérole, qui ravage nos contrées »*). *« Quelle fatalité qui vient encore de me faire passer deux jours à Remiremont dans le lieu de la souffrance qui est l'hôpital ».*

Hélas, Marie-Octavie ne pourra pas même voir sa sœur Catherine *« par crainte pour moi de la contagion. Mais ma sœur plus courageuse que moi, veillait jour et nuit à son chevet comme son bon ange. Quoi dire de ces religieuses de Charité qui se dévouent aux malades et sont déjà de vraies saintes sur la terre, j'admire leur bonté et leur courage, mais jamais je ne pourrais les imiter. Enfin le séjour dans la ville m'a paru insupportable, je me réjouissais de revenir dans mes roches, là est la seule place où il me semble qu'on peut vivre; ainsi je préfère ma cabane au château, ma vie simple et paisible au luxe et à l'agitation de ces villes ».*

De retour dans sa « cabane » de la Burotte, la jeune narratrice retrouve l'écho puissant de la guerre : *« La semaine dernière, on entendait le canon résonner si fort, les coups se succédaient presque avec la rapidité d'un éclair ».* Il s'agit sans doute de la canonnade du siège de Belfort, dont à Vagney le secrétaire de mairie, Xavier Thiriat, notait aussi le grondement.

En dépit des événements catastrophiques, dont la rumeur n'atteint pas la Burotte, Marie-Octavie entretient l'espoir de la victoire. N'écrit-elle pas encore le 15 janvier 1871 : *« Je me figure déjà voir ces beaux soldats revenir. Combien j'aimerais d'entendre leurs récits, nous serons fiers de leurs exploits, de leur courage et de leur vaillance, car je suis persuadée qu'ils vont vaincre les Prussiens et renvoyer ces impertinents dans leur pays ».*

Et pourtant, doit admettre Marie-Octavie le 7 février, « *Paris est rendu, tout se courbe donc devant les Prussiens, à cette idée ma fierté se révolte, je suis honteuse pour ma patrie de la voir aussi abaissée* ».

Les hommes s'entretuent, mais la nature ressuscite. Le 22 février, la jeune paysanne voit « *avec plaisir le printemps revenir, j'aime à entendre le concert de ces gentils oiseaux, les prés vont se reverdir, la nature semble sortir de son engourdissement, la terre n'attend plus que les bras vigoureux des militaires pour la cultiver* ».

« *Ces bras vigoureux* », Marie-Octavie commence à en rêver pour elle. Pourtant « *bien souvent dans mon jeune âge je me demandais si mon cœur était fait pour aimer* ».



Les livres d'histoire étaient la seule chose que j'aimais et mon unique amusement, je croyais mon cœur insensible à tout, mais aujourd'hui je sens que je m'étais trompée. Je sens mon cœur battre, quand j'entends son pas léger, sa démarche assurée, j'avais beau m'en défendre, je sentais que je l'aimais, aussi combien de fois durant la journée je pense à lui ».

Des pensées réciproques sans aucun doute. Le 25 septembre 1873, Marie-Octavie Thomas prenait pour époux à Basse-sur-le-Bupt, Nicolas Joseph Xolin. Leur vie ne fut sans doute pas un conte de fées, mais leur fierté fut de mettre au monde 8 enfants, élevés dans l'honneur et la dignité. A ce jour un de leurs descendants, François Xolin ⁽²⁾ a fait les comptes de la famille. Il a recensé pas moins de 299 descendants actuellement vivants, issus du mariage du 25 septembre 1873.

Michel Laxenaire

- (1) Le cahier soigneusement gardé fut transmis à ses descendants, dont l'auteur de l'article ci-dessus fait partie.
(2) François Xolin a établi la généalogie de la famille et fourni la photo des jeunes époux.



NECROLOGIE



ODILE LAMBERET

Ancienne pharmacienne à Vagney et retirée depuis quelques années à Remiremont, Françoise est décédée en mars dernier à l'âge de 63 ans. Notre amie donnait beaucoup de son temps à de nombreuses associations dont la Société d'Histoire de Remiremont où elle était entrée au Comité en 1999. Elle avait une vraie passion pour la lecture et animait le groupe des bibliothécaires à l'hôpital. Nous n'oublierons pas sa générosité ni sa grande disponibilité, et nous renouvelons à sa famille nos sincères condoléances.

FRANCOISE BERY

Avec Françoise Bery, la Société d'Histoire perd encore une adhérente de la première heure. Sœur de Jacques Bery, disparu en 2000, elle descendait d'une importante famille d'industriels du textile, les Flageollet, qui avaient fondé les usines de Zainvillers. Elle même eut l'honneur d'être marraine d'un tissage, nouvellement construit à Sapois en 1930 ... Dynamique, très sportive, Françoise Bery était très attachée à Remiremont et à son quartier du Boulevard Thiers et du Rang Sénéchal que, l'âge venu, elle ne voulut quitter pour rien au monde.

A sa famille, et plus particulièrement à son neveu Jean-François qui a déposé récemment à la SHL l'importante documentation textile de son père, et que nous tenons tout particulièrement à remercier, nous exprimons toute notre sympathie.

L'Abbé Dominique THIEBAUT, de Rupt-sur-Moselle, Prêtre réfractaire pendant la Révolution de 1789

Dans le numéro 40 de Romarici Mons, (de décembre 2001), Mme Marie-Thérèse GEHIN, de Rupt sur Moselle, nous a confié une intéressante chronique auto-biographique où elle évoque ce qu'était « *la vie d'une ouvrière textile avant 1945 à Rupt-sur-Moselle* ». Entrée à l'usine dès l'âge de 14 ans, juste après le certificat d'études, elle restitue dans son témoignage la vie quotidienne dans les cités d'usine, où la vie était rythmée au son de la sirène ...

Aujourd'hui, grâce aux recherches qu'elle a menées dans les différentes archives de Rupt et de la Bresse, et qu'elle a complétées par des témoignages glanés dans sa propre famille, c'est avec la même passion et le même souci du détail qu'elle se penche sur la vie de son arrière-grand-oncle, l'abbé Dominique Thiébaud, prêtre réfractaire pendant la Révolution Française.

L'abbé Dominique Thiébaud naquit à Longchamp, commune de Rupt et hameau de la paroisse de Ramonchamp selon le partage de l'ancien diocèse de Toul, le 5 décembre 1759.

Son père s'appelait Estienne Thiébaud, d'une ancienne famille de Rupt, et sa mère, Françoise Arnould-Harmand, de Saint-Nabord, tous deux cultivateurs à Longchamp, ferme qui existe toujours sous la route du Mont-de-Fourches. Son père, chrétien solide, était exigeant et plein de sévérité. Sa mère Françoise d'une grande sainteté de vie. C'est à ses prières que Dominique a toujours attribué sa vocation de prêtre. Dominique était le dernier de cinq frères. Jean-Nicolas né le 18.09.1750, Martin né le 10.11.1753, Augustin notre aïeul né le 10.11.1755, Etienne, né le 8.3.1758 et Dominique né le 5.12.1759.

Robuste au travail sous l'œil de son père pendant toute la semaine, Dominique aimait raconter que, le dimanche après-midi, tous devoirs religieux accomplis, il appréciait les escapades en forêt avec ses frères. Travail, piété, bonne humeur sont les trois points forts de son heureux caractère. Volontaire, intelligent, sûr de sa vocation, il alla comme tous les candidats au sacerdoce chez son curé de l'époque Messire Jean CLAUDE, prêtre de grande intelligence et estimé de tous, pour apprendre le latin et parfaire son instruction profane et religieuse avant son entrée au Séminaire.

Ordonné prêtre en 1783 par Mgr Chaumont de la Galéziaire, il est nommé vicaire à Deycimont. La Révolution française le trouve à ce poste. Comme son curé Messire Jean Doron, il consent à prêter le serment révolutionnaire, avec toutefois les réserves doctrinales : « *sauf ce qui serait contraire à la Loi de Dieu et aux lois de la Sainte Eglise.* », si bien que ce serment d'ailleurs bientôt rétracté fut frappé de nullité et lui valut sur l'heure d'être déclaré déchu de ses fonctions officielles de vicaire le 10 avril 1791, date à laquelle il entre dans la clandestinité.

On a cru à tort dans son village de Rupt que l'abbé Thiébaud avait refusé le serment de façon absolue dès le début de la Révolution. Les actes de prestations de ce serment ont disparu des archives de Deycimont. Mais l'abbé Dominique Thiébaud figure sur le tableau du Directoire Départemental comme ayant prêté un serment conditionnel et lui-même en fit l'aveu plus tard. C'est ce qu'il faut retenir pour comprendre la suite des événements qui ont marqué la vie de Dominique à cette époque. Il ne quitta pas totalement ni sa patrie ni le secteur de Deycimont après sa rétractation de son serment, et continua d'exercer secrètement son ministère, si bien qu'on perdit sa trace, et que la commune de Rupt le fit porter sur la liste des « émigrés » à Remiremont, sans que Dominique en soit informé, ce qu'il faut aussi retenir pour la suite de ce récit.

Alerte et toujours gai, Dominique allait par monts et par vaux pour exercer son ministère, dédaignant les plus simples précautions, bien qu'il risquât sa vie à tous moments. Ce proscrit allait de la Vologne aux hautes vallées Vosgiennes jusqu'aux frontières de la Comté, et dans les archives on trouve des actes signés de lui à Deycimont, Docelles et dans son secteur où il demeura une année environ. A cette époque on trouve aussi des actes de lui à la Bresse, Cornimont; Le Ménil, Ramonchamp et plus tard à Corravillers et jusqu'à Sainte-Marie en Comté. Il passait d'une vallée à l'autre, souvent de nuit. Venant de La Bresse, il passait par le Raindé où il célébra plusieurs fois la messe. On le sait parce que le maître de cette maison, Jean-Georges DIDIERLAURENT, fut dénoncé, emmené sur la place du Champstel, attaché au pilori, battu par une bande de jeunes exaltés et emprisonné. Sous la Restauration, cet homme estimé devint maire de La Bresse de 1815 à 1823.

Un jour, en déplacement dans la vallée de la Vologne, Dominique entre chez Hubert GUILLOT, maire du Roulier devant Bruyères. On le sait parce qu'il y eut acte de police. Sa femme, qui l'avait fait appeler en ce temps pascal, l'accueillit avec joie, mais l'homme le fit avec crainte et tremblement, car il était maire, avait de grands biens et une nombreuse famille. Et accueillir un prêtre, c'était risquer l'échafaud. L'abbé Thiébaud lui mit sous les yeux son crucifix, et dans son énergique langage lui dit : « Et Celui-là qu'est-ce qu'il a fait pour vous ? ». Plus tard Dominique racontait : « L'homme se mit à pleurer et ce fut fini ». Non seulement il remplit son devoir pascal, mais sa maison servit dès lors au culte divin. Un dimanche où des fidèles prévenus en secret arrivaient pour la messe, deux gendarmes se présentèrent ... et la femme Guillot d'expliquer que ces personnes étaient des ouvriers d'une houblonnière venus chercher leur salaire. Les gendarmes se contentèrent de l'explication sans regarder derrière la cloison où se cachait l'abbé Thiébaud. Plus tard, après la tourmente, l'un des deux gendarmes raconta à Hubert Guillot qu'il y avait bien eu dénonciation, et qu'on savait très bien ce qui se passait derrière la cloison. C'était un citoyen de Docelles qui avait envoyé la dénonciation au directoire d'Epinal où elle figure toujours dans les archives. Plus tard un des fils de Hubert Guillot devint prêtre et même chanoine. Ainsi que me l'ont certifié ceux de mes ancêtres de Rupt que j'ai encore pu interroger dans ma jeunesse, les persécuteurs de l'Eglise reçurent leurs châtiments. On me les a nommés, mais je tairai leurs noms, d'autant que, longtemps encore après ces tristes événements, ils ont beaucoup souffert dans leurs biens et dans leurs vies. Par contre les familles courageuses qui accueillirent des prêtres réfractaires reçurent en récompense des prêtres dans leur descendance, parfois longtemps après. Je ne citerai à Longchamp qu'un de ces chrétiens, Jean Délons, dont la courageuse épouse cachait la correspondance écrite destinée à l'abbé Creusot, ancien vicaire de Rupt et réfractaire au serment constitutionnel. Originaire de Létraie, hameau de Bussang, il venait aussi parfois faire du ministère en cachette dans son ancienne paroisse de Rupt. Si une lettre semblable était trouvée, elle valait la guillotine à son auteur comme à son détenteur. Un jour il y eut dénonciation, mais la femme intelligente et avisée savait si bien cacher les lettres que la fouille de la maison ne donna rien. A son passage, un peu plus tard, l'abbé réfractaire dit seulement : « *Un jour il y aura un prêtre à cet endroit* ». Et ce fut vrai. Ce malheureux vicaire de Rupt finit par s'exiler en Suisse où il mourut.

La municipalité de Rupt était prise parfois d'un peu trop de zèle. Poussée par les édiles de Remiremont, (devenu LIBREMONT), elle tenait à suivre exactement les ordres de l'arrondissement ou même du Directoire d'Epinal. Plus sans doute pour la forme que pour la gloire.

Ils allèrent plusieurs fois questionner la Veuve Françoise THIEBAUT sur le lieu de résidence de son fils prêtre. Une fois même, - histoire de lui faire peur, sans plus, - ils sommèrent son frère Etienne né en 1758 de se présenter devant l'Arbre de la liberté pour y subir un interrogatoire. C'était en septembre 1792. Mais Etienne ne dit rien, et après l'avoir obligé à tourner autour de l'arbre devant les curieux et à se prosterner, le commandant de la Garde de Rupt, un nommé PELTIER, le renvoya à son hameau. Et pour cause : l'abbé Dominique THIEBAUT, habitant de Deycimont, ne relevait pas de sa juridiction.

Ce qui sauva toujours l'abbé Thiébaud, ce fut sa grande mobilité et sa discrétion. Il n'eut jamais de relations avec les prêtres jureurs de la paroisse de Rupt. Il passait parfois à Longchamp. Il disait la messe à la ferme, de nuit. J'ai encore vu dans mon enfance son petit crucifix de bois noir qui lui servait pour la messe. Plusieurs fois il faillit être pris, mais jamais par des gens de Rupt. Par contre la commune de Ferdrupt était beaucoup plus révoltée. Un jour, à Longchamp, sa belle-soeur Marie-Anne Creusot, épouse de son frère Augustin Thiébaud, qui avait l'oreille fine, entendit la horde des révolutionnaires de Ferdrupt pousser des cris de guerre en venant sur la route du Chêne. Vite elle pousse Dominique à la grange, retourne sur lui le gros cuveau de la buée, grimpe l'échelle, jette par dessus la cuve quantité de fagots, et attend de pied ferme la bande d'agités qui, on s'en doute, ne trouvèrent personne. Mais le plus souvent l'abbé Thiébaud filait dans le bois du dessus de la maison de sa mère à la moindre alerte, et de cet observatoire jugeait le moment venu s'il pouvait redescendre ou filer sur Coravillers. Il avait des relais sûrs un peu partout.

Je dirai encore un mot de notre aïeule Marie-Anne Creusot. L'église de Rupt, au moment de la Révolution, plus petite qu'aujourd'hui, avait un porche surmonté d'une statue en pierre de Saint Etienne, patron de Rupt. Un beau jour de 1794, les révolutionnaires tirèrent bas le Saint qui demeura un bout de temps à terre en morceaux. Marie-Anne, ulcérée, prit ses petits enfants *par la main, les emmena devant l'église et leur dit* : « *Regardez, ils ont brisé notre Saint-Etienne, regardez, et souvenez-vous en toujours* ». Cela, on me l'a souvent dit dans ma tournée de famille en 1942/43.

Les années passaient. Dominique courait toujours bien qu'une de ses jambes se fut blessée et demeura abîmée. En juillet 1794, Robespierre est guillotiné. Après cela la fureur révolutionnaire connaît une accalmie. Que devient la situation de l'abbé Thiébaud ? Légalement, il est considéré comme réfractaire, et donc sujet à la déportation. D'après la loi, il aurait dû se livrer lui-même depuis longtemps pour être traîné hors de la patrie sous peine de l'échafaud. Et en vertu d'une autre loi des émigrés, il devait être puni de mort s'il venait à être pris sur le sol de France.

Nous l'avons vu, on le croyait officiellement émigré. Il était inscrit comme tel sur les listes de l'arrondissement de Remiremont, bien qu'il n'ait jamais quitté le sol de France. Or, fin 1795, à la faveur de cette accalmie, beaucoup de prêtres sortirent de leurs cachettes pour reprendre leur ministère en obtenant des certificats de résidence. L'abbé Thiébaud crut lui aussi pouvoir sortir de l'ombre. Le 14 thermidor de l'An II, (1er août 1795), il se présente à la municipalité de Rupt pour faire la déclaration exigée par la loi. Mais il rencontra dans la Municipalité de Rupt une malveillance inattendue. Est-ce parce qu'il leur avait échappé si souvent ? Le certificat de résidence lui fut refusé par le nouveau chef du Comité Révolutionnaire Gabriel Mathieu qui officiait depuis le début de cette année-là. Et ce qui est autrement grave pour la mémoire de ceux qui furent mêlés à cette triste affaire, ce pauvre prêtre fut le même jour dénoncé au district. Le lendemain, deux gendarmes envoyés de Remiremont le mettaient en état d'arrestation. Mais la Providence veillait. L'abbé Thiébaud fut arrêté au cours de cette période de transition entre la mort de Robespierre et le Directoire (octobre 1795 à novembre 1799). Incarcéré à Remiremont le 2 août 1795, interrogé sur son identité, il fut transféré le 8 août à Mirecourt devant le Tribunal criminel du Département, où il subit un nouveau et long interrogatoire. Par des recherches faites au Directoire départemental d'Epinal, on trouva trace de son inscription sur la liste des émigrés du 27 thermidor an II à REMIREMONT. On le sait, le pauvre abbé n'avait jamais demandé sa radiation. Toutes les lois de la République se contredisaient, et l'affaire était grave pour lui. Cette situation d'émigré provoqua un nouvel interrogatoire le 10 novembre 1795 devant le Tribunal criminel pour aggravation de son cas. Il assura lui-même sa défense. En termes mesurés, sans compromettre personne ni dévoiler les lieux de son ministère, l'abbé Thiébaud sut si bien présenter son affaire que, chose inouïe, ce clandestin obtint révision de son jugement par le Jury de l'administration centrale du Directoire de PARIS. Et, plus beau encore, cette administration parisienne reconnut comme valable la demande de l'abbé THIEBAUD, et promit d'examiner sérieusement sa requête.

On dirait aujourd'hui que l'abbé Thiébaud cherchait à gagner du temps. Mais ses réponses au tribunal étaient d'une telle clarté, d'une telle logique, qu'on ne pouvait que le croire en vérité. L'Esprit-Saint était avec lui. Le procès traîna jusqu'au 3 décembre 1796. Il y avait 18 mois que Dominique était en prison, endurant les pires souffrances de la faim, du froid, de l'humidité et de la vermine, traîné de tribunal en tribunal comme Jésus son en sa Passion.

Le jugement rendu à Paris le 3 décembre 1796 nous apprend que l'abbé Thiébaud, n'ayant pas demandé sa radiation du titre d'émigré dans les délais, fut condamné selon la Loi à être déporté en Suisse. Il avait sauvé sa tête ! Un autre Jugement du 24 janvier 1797 à MIRECOURT signait la mise à exécution du Jugement de Paris.

De brigades en brigades, la charrette conduit Dominique jusqu'à celle de Saint-Louis à la frontière suisse. Il est passé là, devant sur notre route, traversant son village de RUPT. Sa vieille mère était morte depuis le 2 septembre 1795, et il ne le savait pas ...

Désormais en liberté, l'abbé Thiébaud dirige ses pas vers le couvent d'Einsiedeln qui, en ces années sombres, abritait les prêtres réfractaires. C'était aussi un lieu où les pèlerins venus de France apportaient des nouvelles.

Mais bientôt l'abbé Thiébaud songea à rentrer en France. Il n'était pas d'un tempérament à moisir en exil, et la Comté était bien proche de la Suisse. Il n'avait pas peur. Il rentra donc clandestinement au pays à l'automne 1797. Il resta dans son secteur de prêtre et reprit le même service de Sainte-Marie à Coravillers en Comté jusqu'à La Bresse, Docelles et Deycimont. Les traces en sont restées dans les actes religieux qu'il signait.

Peu à peu la Révolution s'éteignait. Au rétablissement du culte, il fut nommé curé d'Essegney le 21 janvier 1803, puis curé de Rochesson le 1er Août 1811. Enfin il arriva à la Bresse le 1er janvier 1815.

Comme à Rupt, comme en beaucoup d'autres lieux, La Bresse se retrouva après la Révolution avec de grandes difficultés: énormes retards dans l'instruction publique et dans l'éducation religieuse ... Avec son énergie, son caractère trempé, les mille ressources de son intelligence et l'expérience des hommes dans la tourmente, l'abbé Thiébaud pouvait enfin donner toute sa mesure de prêtre. La tâche était à sa portée, et il y réussit parfaitement. On a souvent parlé à la Bresse de sa profonde vie intérieure, sa grande douceur d'âme qui, dit-on, rayonnait sur ses traits, alliés à la plus haute conception du devoir sacerdotal. Durant 18 années, il mit tout son cœur et son âme à reconstruire sa paroisse, à rouvrir et réorganiser les écoles et les catéchismes. Il n'y avait pas d'institutrices pour ouvrir une école libre ? Qu'à cela ne tienne, en plus du ministère, l'abbé Thiébaud allait instruire lui-même jusqu'au Brevet les trois premières, Brevet qu'elles passèrent avec succès à Remiremont. En peu de temps, il y avait 200 enfants à l'école libre du Centre, sans compter les petites écoles des hameaux. Mais il y avait aussi toute la population à instruire.

Nullement orateur, dit-on, mais convaincu de la force de la Parole, il énonçait des vérités fortes qu'il répétait inlassablement en chaire à ses montagnards. C'est ainsi qu'il forgea en de nombreux chrétiens une foi solide. En le gardant en vie tout au long de ce désastre républicain, le Seigneur savait bien comment il utiliserait son prêtre, et où il lui donnerait un champ à moissonner. Quel exemple !

Le 3 juin 1836, - il était âgé de 77 ans -, Mgr de Jerphanon le nomma chanoine titulaire de Saint-Dié, ce qui l'amena à quitter la Bresse pour le Chapitre. Il vécut encore 18 années, aimant raconter avec un bon rire et beaucoup de finesse les aventures de sa vie vagabonde. Il mourut sans souffrances le 16 décembre 1854 à l'âge de 95 ans. Ramené à La Bresse dans la neige d'un dur hiver, il fut enterré selon sa volonté dans le cimetière de sa dernière paroisse. Deux

ans plus tard, un monument fut érigé sur sa tombe par les chrétiens de ce village. Ce monument existe toujours.

J'ai voulu écrire le peu de choses que je savais de vous, cher vieil Oncle Dominique, à partir des récits de mes ancêtres. C'était en 1942 dans ces années de guerre, de peur et de misère, un peu comme à la Révolution, époques tourmentées qui font les héros et les saints. En 1989, j 'ai fait célébrer une messe de réparation en souvenir de vous.

MERCI DOMINIQUE, POUR L'ETERNITE !

Marie Thérèse Claude, épouse GEHIN

- Je remercie toutes les personnes de la famille FRESSE et les personnes de la BRESSE qui m'ont aidée de leur mémoire et de leurs recherches.

VIENT DE PARAÎTRE

➤ **Le Bulletin de la Haute Moselle, n° 27.**

Edité par le foyer socio-éducatif du collège Jules Ferry du Thillot, ce Bulletin est presque entièrement consacré à l'histoire des routes et chemins de la Haute-Moselle des origines aux années 1950 pour laquelle J.A. Morizot a rassemblé une énorme documentation, présentée agréablement avec beaucoup d'illustrations. Pour sa part, Vincent Decombis propose la seconde partie de son enquête du Fresse gallo-romain. (Plaquette de 100 pages vendue 6,5 €).

➤ **André Durand.**

Texte choisi et présenté par Jean-Marie Conraud. Ces mémoires d'un vosgien né à Saulxures en 1908 et mort à Epinal en 1992 sont passionnants à lire de bout en bout. André Durand, d'origine modeste, a fait tous les métiers (garçon de ferme, colporteur, sacristain) mais surtout il fut un des pionniers des mouvements associatifs d'inspiration chrétienne dans les Vosges en militant à la J.O.C., au M.P.F.(Mouvement Populaire des Familles), au Secours Catholique et au C.C.F.D. (191 pages, 15 € , à commander à Mr Conraud, 5, rue des plantes, 54280 Seichamps).

➤ **La Bresse, ville martyre sous l'occupation allemande.**

De Nadège Mougel, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la diction de F. Roth, université de Nancy 2, 2001.

Ce remarquable travail universitaire contenant de nombreux témoignages et détails inédits a été heureusement commercialisé à petit nombre dans les librairies de La Bresse et de Cornimont. L'auteur a eu la grand mérite, entre autres, d'utiliser des archives allemandes jusqu'alors non exploitées en ce qui concerne les opérations militaires dans les Vosges en 1944.

➤ **Les tremblements de terre en France, sous la direction de Jérôme Lambert, édition du B.R.G.M.**

C'est un ouvrage pour le grand public, essentiellement destiné à informer du risque sismique, région par région, avec des relations des grands tremblements de terre qui les affectèrent dans le passé. Un chapitre est consacré au séisme de Remiremont en 1682 mais malheureusement pas à la crise sismique de 1985/1986 encore dans toutes les mémoires. Quant à la forte secousse du 22 février dernier, nul doute qu'elle figurera un jour en bonne place dans les annales de la sismicité historique en France.